



Paris, le 26 janvier 2016

Monsieur le Président de la République
Palais de l'Elysée
55, rue du faubourg Saint-Honoré
75008 PARIS

Monsieur le Ministre des Affaires étrangères
37, quai d'Orsay
75351 PARIS

Monsieur le Président, Monsieur le Ministre,

A l'occasion de la visite en France les 27 et 28 janvier de Monsieur Hassan Rohani, Président de la République Islamique d'Iran, nous souhaitons attirer particulièrement votre attention sur la situation des syndicalistes et militants des droits des travailleurs iraniens.

Des nouvelles très inquiétantes nous parviennent régulièrement d'Iran. De nombreux syndicalistes sont harcelés, arrêtés, licenciés et emprisonnés. Leurs conditions de détention sont déplorables. Le plus souvent, leur seul « crime » est d'avoir voulu exercer leur activité syndicale conformément au droit international régi par les Conventions fondamentales de l'OIT dont le droit syndical fait partie.

Shahrokh Zamazi, ouvrier du bâtiment et militant des droits civiques et syndicaux, est ainsi mort en prison du fait de ses conditions d'incarcération déplorables. La responsabilité du gouvernement iranien est entière compte tenu de la fragilité de sa santé et de la brutalité de ses geôliers qu'il avait lui-même dénoncée dans une lettre.

D'autres militants ouvriers sont emprisonnés : c'est notamment le cas d'Ebrahim Zadeh, Akhavan, Bagheri, Jarahi, ainsi que de nombreux travailleurs grévistes. Ils ont tous été licenciés, emprisonnés, et accusés de « sabotage économique ».

Ali Néjati a été emprisonné pendant un mois et a été inculpé pour « activité contre le régime et relations avec des agents étrangers ». Il vient d'être libéré moyennant le paiement d'une caution de plus de 25 000 € (l'équivalent de 164 fois le salaire mensuel minimum iranien). Jafar Azim-Zadeh, du Syndicat Libre des Travailleurs en Iran vient lui d'être condamné à 6 ans de prison.

Des enseignants ont été arrêtés et emprisonnés. Certains, sont de nouveau « jugés » en prison et condamnés à de lourdes peines. En ce moment, de nombreux militants du Syndicat des enseignants sont emprisonnés comme Farahi-Shandiz, Bodaghi, Bohlouli, Nik Néjad, Abdi, Baghani ainsi que Aliréza Hashemi (secrétaire général du syndicat).

Enfin, Mahmood Saléhi, qui est un syndicaliste et militant de longue date des droits des travailleurs iraniens, vient d'être condamné à 9 ans de prison. Il est à la merci d'une incarcération immédiate ce qui mettra inmanquablement sa vie en danger car il souffre d'insuffisance rénale sévère et traité sous dialyse.

Cette liste n'est malheureusement pas exhaustive. Nous tenons à votre disposition un dossier complet à ce sujet.

Nous sommes persuadés qu'il est en votre pouvoir d'agir auprès de Monsieur Hassan Rohani pour contribuer à ce que les Conventions fondamentales que doivent respecter les pays membres de l'OIT soient effectives dans la République islamique d'Iran et à la remise en liberté et l'abandon des poursuites à l'encontre de ces travailleurs et militants syndicaux.

Veillez croire, Monsieur le Président et Monsieur le Ministre, en notre profond respect.

Pour la CFDT : Laurent, Berger, Secrétaire Général



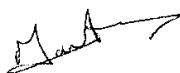
Pour la CFE-CGC : Christophe Lefevre, Secrétaire Confédéral Exécutif CFE-CGC en charge de l'International



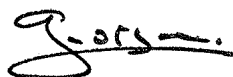
Pour la CFTC, Philippe Louis, Président



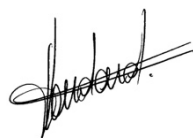
Pour la CGT : Philippe Martinez, Secrétaire Général



Pour la FSU : Bernadette Groison, Secrétaire Générale



Pour l'Union syndicale Solidaires : Eric Beynel et Cécile Gondard Lalanne, co-délégué-es généraux



Pour l'UNSA : Luc Berille, Secrétaire général

